

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

SEANCE DU 20 JUILLET 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

ATD 11

Sous-domaine :

**Convention pour
une mission
d'Assistance à
Maîtrise d'Ouvrage**

OBJET :

**Aménagement de
la traversée
d'agglomération
RD620**

N° 38/2026

L'an deux mille vingt-six, et le 20 Juillet à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 10 Juillet 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Véronique MARCAILLOU, Emmanuel COULONVAL, Jean MAURY, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Stéphane AZEMA, Vanessa SALANDINI, Henri TUVERI, Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY, Anne SAURY, Emma MONDON.

Absents excusés : Joëlle LEVEJAC, Patrick LEROY.

Mme Vanessa SALANDINI a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11) qui peut apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage et un appui aux négociations de délégation de service public dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ainsi qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la voirie, du bâtiment et des ouvrages d'art.

Monsieur le Maire rappelle que les prestations fournies par l'ATD11 seront facturées à l'heure pour l'intervention des ingénieurs et des techniciens (assistance à maîtrise d'ouvrage AEP-Assainissement, voirie, bâtiment et négociation de délégation de service public) et à l'ouvrage pour la surveillance des ouvrages d'art.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de passer une convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O) entre la commune et l'ATD11, en vue du projet d'aménagement de la traversée d'agglomération RD620.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Demande** à bénéficier de l'assistance technique fournie par l'ATD11,
- **Approuve** le principe de signature de la convention pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout bon de commande avec l'ATD11 pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20260720-20260720DEL38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026